

L'ÉQUIPE DE LA MATERNITÉ  
DU CENTRE HOSPITALIER  
DU PAYS D'AUTAN  
VOUS SOUHAITE LA BIENVENUE



## ce livret vous informe sur :

-  Le fonctionnement des services.
-  Les différentes prestations auxquelles vous pourrez prétendre.
-  Les démarches administratives que vous devrez réaliser.

N'hésitez pas toutefois à nous faire part de toutes vos interrogations.



# SOMMAIRE

Présentation des lieux .....	p 3
Présentation de l'équipe du pôle mère enfant .....	P 4
Autres intervenants .....	p 5
La prise de rendez-vous .....	p 6
Le suivi de votre grossesse .....	p 7
Les consultations .....	p 8
La préparation à la naissance .....	p 10
L'accompagnement physiologique de la naissance .....	P 11
Que mettre dans votre valise ? .....	p 12
A quel moment vous rendre à la maternité .....	p 13
Le « jour J »... Vous arrivez à la maternité .....	P 14
Votre séjour en maternité .....	p 15
La déclaration de naissance .....	p 17
Votre départ .....	p 18
PRADO .....	p 19
Votre carnet de rendez-vous .....	p 19
En cas d'urgence .....	p 21



## PRÉSENTATION DES LIEUX

Au rez-de-chaussée de l'hôpital du Pays d'Autan, prenez la passerelle située à droite après les ascenseurs vitrés. Vous vous trouvez dans le **couloir principal du Pôle Mère-Enfant**. Les premières portes battantes sur votre droite mènent aux consultations pédiatriques.

Les deuxièmes portes battantes sur votre droite vous permettent d'accéder aux consultations gynéco-obstétricales.

Si vous reprenez le couloir principal, vous passez sur votre gauche devant l'entrée du service de pédiatrie, puis l'entrée du service de néonatalogie. Sur votre droite, se situe la salle de préparation à la naissance.

Tout au bout du couloir, vous arrivez devant l'entrée de **la maternité**.

**Les salles de naissance** où sont réalisés les accouchements et les césariennes se situe au rez-de-jardin (niveau -1), à l'extrémité droite du bâtiment.

Vous y accédez directement par l'extérieur en suivant les panneaux « urgences », l'entrée se trouve à droite de celle des urgences générales. Des places de parking « minute » sont à votre disposition devant cette entrée.





# PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE

## Gynécologues obstétriciens

Dr Tracy CHAPMAN *Chef de service gynécologie-obstétrique Responsable du pôle Mère-Enfant*

Dr Benoit ANDRE

Dr Nelly BRETON

Dr Camille EYCHENNE

Dr Maxime HALDEN

Dr Cécile LANQUETIN

Dr Frédéric MIGNOT

Dr Éric ORVAIN

## Pédiatres

Dr Delphine DELORME *Chef de service pédiatrie/néonatalogie*

Dr Céline D'ALMEIDA

Dr Charène DENOS

Dr Hélène DESCOINS

Dr Merdas KELLIL

Dr Jennifer-Laurence LOSBAR

Dr Geoffroy PETIT

Dr Christiane VERGNE

**Anesthésistes** interviennent à tout moment pour les analgésies et anesthésies obstétricales

**Cadre Supérieur sage-femme** Mme Céline ISSALIS responsable du pôle Mère-Enfant

## Cadres sages-femmes

Mme Mathilde NEGRE, faisant fonction de sage-femme coordinatrice secteur bloc obstétrical - maternité - consultations - CPEF

**Secrétaires médicales** elles assurent la prise de rendez-vous et le suivi administratif de votre dossier

**Sages-Femmes** une équipe d'une trentaine de sages-femmes intervient au bloc obstétrical, dans le service d'hospitalisation et en consultations.

Des sages femmes assurent le suivi gynécologique de prévention et le suivi de grossesse : consultations, échographies, préparation à l'accouchement, acupuncture

**Aides-soignantes et Auxiliaires puéricultrices** elles assurent l'aide aux soins des mamans et des nouveaux-nés ainsi que l'hygiène des chambres et le service hôtelier

**Les agents de la société prestataire extérieure** ils sont chargés de l'entretien des locaux.

Notre équipe vous accompagnera dans des conditions optimales de sécurité, tout au long de votre grossesse, de votre accouchement et du post-partum.



## AUTRES INTERVENANTS SPÉCIALISÉS

### **Diététiciennes**

Consultations sur rendez-vous au **05.63.71.61.72**

Des séances d'information en groupe sur le thème « Alimentation et grossesse » ont lieu une à deux fois par semaine dans la salle de préparation à la naissance à la suite du cours de la sage-femme. N'hésitez pas à demander les dates.

### **Kinésithérapeutes**

L'équipe des kinésithérapeutes de l'hôpital intervient à votre chevet dès que votre état le nécessite en cours d'hospitalisation.

### **Psychologue**

Caroline MOCQUERY intervient dans le service ou sur consultation, à la demande de la sage-femme du service.

### **Tabacologue**

Dr PAPON

Dr BRIFFON

Consultations d'aide au sevrage tabagique le lundi et le vendredi sur rendez vous au **05.63.71.63.07**

Mme Bastoul , infirmière tabacologue.

### **Conseillères conjugales**

Consultations sur rendez-vous au **05.67.46.46.90**





## LA PRISE DE RENDEZ-VOUS

Prévoyez assez tôt, si possible, la prise de vos rendez-vous auprès du secrétariat.

### **Hôpital du Pays d'Autan - Castres**

*Consultations gynécologie / obstétrique*

Secrétariat ouvert du lundi au vendredi :

8h30 à 17h30

Dr Benoit ANDRE **05.63.71.60.37**

Dr Nelly BRETON **05.63.71.64.04**

Dr Tracy CHAPMAN **05.63.71.62.09**

Dr Camille EYCHENNE **05.63.71.60.77**

Dr Maxime HALDEN **05.63.71.60.37**

Dr Cécile LANQUETIN **05.63.71.60.75**

Dr Frédéric MIGNOT **05.63.71.64.04**

Dr Éric ORVAIN **05.63.71.60.77**

Sages-femmes - Obstétrique **05.63.71.60.73**

Sages-femmes- Gynécologiques **05.63.71.60.75**

### **Consultations anesthésie**

Secrétariat ouvert du lundi au vendredi :

8h45 - 11h45 / 13h30 - 17h30

**05.63.71.64.68**






# LE SUIVI DE VOTRE GROSSESSE





Dès votre premier contact, une secrétaire vous organise un rendez-vous avec une sage-femme afin de constituer votre dossier de suivi de grossesse.

**1/2 heure avant votre premier rendez-vous**, veuillez vous présenter au bureau des admissions du hall principal pour y retirer une « **fiche de circulation** ».

Pour chaque venue, vous devrez vous munir de :

-  **Votre carte vitale**
-  **Votre carte de Mutuelle**
-  **Votre pièce d'identité**

**Lors de ce premier rendez-vous avec une sage-femme**, n'oubliez pas d'apporter avec vous :

-  **Votre carte de groupe sanguin**
-  **Votre carnet de santé**
-  **Vos résultats de laboratoire** y compris marqueurs T21
-  **Vos échographies**

} si vous en possédez déjà



**N'hésitez pas à nous poser toutes les questions concernant votre grossesse**



# LES CONSULTATIONS

## Le service consultations assure :

Les échographies,  
Les consultations prénatales,  
Les consultations préanesthésiques,  
Les consultations post-natales,  
Les consultations de gynécologie médicale et chirurgicale,  
Les séances de préparation à la naissance, d'acupuncture et d'haptonomie.

## Par le médecin de votre choix

**Dr Benoit ANDRE** *Consultations publiques*

**Dr Nelly BRETON** *Consultations publiques et échographies*

**Dr Tracy CHAPMAN** *Consultations publiques, privées et échographies*

**Dr Camille EYCHENNE** *Consultations publiques*

**Dr Maxime HALDEN** *Consultations publiques, privées et échographies*

**Dr Cécile LANQUETIN** *Consultations publiques et échographies*

**Dr Frédéric MIGNOT** *Consultations publiques et échographies*

**Dr Éric ORVAIN** *Consultations publiques et échographies*

## Par une sage-femme consultations gynécologique et obstétrique

Du lundi au vendredi de 8h00 à 18h30.

Elles assurent également les séances de préparation à la naissance et d'acupuncture.

Une sage-femme prend en charge des consultations et des suivis de fin de grossesse (monitoring, surveillance de tension, consultation de terme...) au niveau des salles de naissance (rez-de-jardin de l'hôpital du Pays d'Autan).



LES CONSULTATIONS D'URGENCE SONT ASSURÉES  
PAR LA SAGE-FEMME ET LE GYNÉCO-OBSTÉTRICIEN DE GARDE



## Les anesthésistes

Une consultation préanesthésique est obligatoire entre le 7<sup>ème</sup> et le 8<sup>ème</sup> mois de la grossesse. Prévoyez de prendre rendez-vous au plus tôt.

Plusieurs anesthésistes de l'établissement assurent ces consultations.

«**Maternité sans tabac**» Dans le cadre de notre participation au programme national « Maternité sans tabac », nous vous proposerons de réaliser une mesure de votre taux de monoxyde de carbone expiré lors d'une de vos consultations que vous soyez fumeuse ou pas.

Si vous êtes fumeuse et que vous souhaitez une aide pour arrêter n'hésitez à nous en faire part, afin que nous puissions mettre en place l'accompagnement que vous souhaitez.

## Hypnose

Deux sages-femmes formées vous proposent un accompagnement pendant et après votre grossesse, rendez-vous à prendre au **05.63.71.60.73**

## Acupuncture

Les sages-femmes diplômées d'acupuncture vous proposent des consultations, rendez-vous à prendre au **05.63.71.60.73**.

Pendant la grossesse, l'acupuncture est indiquée en traitement de troubles fonctionnels tels que les nausées, les problèmes musculaires, articulaires, les hémorroïdes, etc...

## 9 pommes en équilibre

La grossesse peut entraîner des désordres glycémiques (diabète gestationnel, diabète préexistant) ou des difficultés à contrôler son poids (surpoids préexistant).

« 9 POMMES EN EQUILIBRE » est un programme d'éducation thérapeutique qui, par un soutien mais aussi l'acquisition de connaissances et de compétences, vous aidera à mieux vivre et équilibrer vos problèmes métaboliques afin que votre grossesse se déroule sereinement.

Contact : Mme Laurence LAGARDE au **05.63.71.60.54**.

## Groupes de parole « Maman Blues »

L'association Maman Blues propose tous les 1<sup>er</sup> jeudis du mois de 17<sup>H</sup>15 à 18<sup>H</sup>45 une rencontre afin de partager autour de la grossesse, de la naissance, de la maternité. Une écoute, un soutien et des informations sont proposés.

« Quand la maternité n'est pas toujours comme elle avait été imaginée... »

Vérifier au préalable la date de la rencontre sur le FB de l'association Maman Blues.

Contact : **Marinette ARDOUIN**

Mail : **mamanblues81outlook.com**



# LA PREPARATION A LA NAISSANCE

Dès la constitution de votre dossier, la sage-femme vous proposera des séances de préparation à la naissance et à la parentalité.

## Ces séances ont pour ambition :

- de vous informer sur le déroulement de la grossesse
- de vous préparer à l'accouchement
- de vous préparer à l'arrivée de votre bébé



## Plusieurs thèmes sont abordés pendant ces cours :

- Présentation du service et des salles de naissance
- Travail postural avec ballon, travail sur l'image corporelle, relaxation
- Accueil de l'enfant
- Comment reconnaître les contractions ? À quel moment se rendre à la maternité ?
- Allaitement
- Information sur la prise en charge de la douleur
- Information sur les soins aux nouveaux-nés etc...

Vous pouvez participer aux **Rencontres « Allaitement »** le 2<sup>ème</sup> lundi de chaque mois pendant la grossesse et après l'accouchement.

Prendre contact avec **Mme Szelendar** au **06.63.48.57.13**.

Des **visites de la maternité** sont organisées tous les premiers et troisièmes lundis du mois, pour y participer il vous suffit de vous inscrire auprès du secrétariat au **05.63.71.60.73**.



## L'ACCOMPAGNEMENT PHYSIOLOGIQUE DE LA NAISSANCE

**LA maternité du PAYS d'AUTAN met à votre disposition  
un accompagnement physiologique de la naissance.**

Vous pouvez bénéficier, **si votre grossesse a été d'évolution normale**, d'un accouchement plus naturel avec moins d'intervention médicale et profiter des équipements mis à votre disposition dans la salle d'accouchement physiologique (baignoire balnéo, suspensions, ballons, différentes positions d'accouchement . . .) ainsi que des compétences variées de notre équipe de sages-femmes (acupuncture, sophrologie, haptonomie, hypnose, massages etc. . .).

Le temps de la grossesse vous aura permis de réfléchir à la possibilité de bénéficier de cette prise en charge et d'élaborer si vous le souhaitez un projet personnalisé autour de la naissance de votre enfant.

Si cette approche vous intéresse, si vous souhaitez établir un projet de naissance, parlez-en à une sage-femme de consultation sur rendez-vous.





# QUE METTRE DANS VOTRE VALISE ?

## POUR VOUS

- Des chemises de nuit (ou pyjamas) ouvertes sur l'avant si vous souhaitez allaiter
- Des chaussons
- Une robe de chambre
- Des slips jetables
- Vos affaires personnelles de toilette (dentifrice, brosse à dents, serviettes et gants de toilette etc...)
- Un soutien-gorge d'allaitement et des coussinets si vous désirez allaiter
- Un brumisateur
- Un drap de bain

## LE TROUSSEAU DE BÉBÉ

- Les vêtements nécessaires pour son séjour (brassières en laine, pyjamas, bodys, chaussons, écharpe de portage, serviettes et gants de toilette etc...)
- Les vêtements nécessaires à sa sortie (un manteau, moufles, un bonnet, ou une combinaison l'hiver...)
- Une gigoteuse ou nid d'ange
- Un thermomètre électronique
- Une brosse à cheveux.

## CE QUI SERA FOURNI

### pour vous

- Les serviettes périodiques

### Pour votre bébé


- Les couches
- Le matériel nécessaire pour les soins du cordon
- Les produits antiseptiques pour son séjour
- Les produits de toilette.





## A QUEL MOMENT VOUS RENDRE A LA MATERNITÉ ?

En dehors des rendez-vous programmés, vous devez venir consulter aux urgences obstétricales :

 **Si vous perdez du liquide**, même en toute petite quantité même si vous n'êtes pas certaine que ce soit du liquide amniotique une vérification s'impose (la poche des eaux peut se fissurer et laisser échapper du liquide amniotique en toute petite quantité).

 **Si vous perdez du sang**

 **Si vous n'avez pas senti de mouvement de votre bébé depuis 24 heures**

 **Si vous avez des contractions régulières et douloureuses depuis au moins une heure**

Dans tous les cas, prévenez la sage-femme  
de votre arrivée au **05 63 71 62 22**



Le jour de votre accouchement, n'hésitez pas à apporter avec vous vos musiques favorites. Nous mettons à votre disposition un lecteur de cd avec prise USB et la baignoire bainé est équipée d'une prise pour clé USB.



## LE «JOUR J» VOUS ARRIVEZ À LA MATERNITÉ

Rendez-vous directement au bloc obstétrical.

- Sonnez à l'interphone qui se trouve à droite de la porte d'entrée.

### N'OUBLIEZ PAS

- **Votre pièce d'identité indispensable à chaque venue**
- **votre carnet de maternité si vous avez été suivie par un médecin à l'extérieur**
- **votre carte de groupe sanguin**
- **vos résultats de laboratoire**
- **vos échographies**
- **votre radio du bassin, si vous en avez une**
- **vos carte vitale et mutuelle**
- **votre Livret de famille, une pièce d'identité**
- **le bulletin de reconnaissance anticipée si vous l'avez fait établir**
- **un justificatif de domicile de moins de 3 mois pour les couples non mariés**

Il est préférable de n'emporter **ni bijoux ni objets de valeur** pour votre séjour.

Il vous sera demandé de laisser la majeure partie de vos affaires dans votre véhicule et de ne prendre avec vous que le strict nécessaire en salle de naissance (pièce d'identité, première tenue pour bébé, brumisateurs pour vous par exemple ...).

Vous pourrez aller chercher vos bagages dès votre installation en chambre dans le secteur hospitalisation.



## VOTRE SEJOUR EN MATERNITÉ

Une équipe de sages-femmes et d'auxiliaires puéricultrices vous accueillera.

- Un badge accompagnant vous sera délivré au PC sécurité sur demande, pour circuler en maternité en dehors des heures de visite.
- Les 28 chambres d'hospitalisation sont toutes équipées d'un cabinet de toilette et d'un espace pour les soins aux nouveau-nés. Dès le premier jour, si vous le souhaitez, vous pourrez vous occuper de votre enfant dans la chambre, une auxiliaire de puériculture vous accompagnera dans les premiers gestes.
- Malgré l'équipement de chaque chambre, nous avons conservé une nursery commune au centre du service, équipée de petites baignoires et de balances. Le nécessaire de toilette pour nouveau-nés y est mis à votre disposition. Là aussi, vous pourrez bénéficier des conseils d'une auxiliaire puéricultrice.
- En chambre seule, un accompagnant peut passer la nuit avec la mère en échange d'une participation forfaitaire à régler au bureau des admissions du pôle. Ce forfait accompagnant comprend la nuitée et le petit-déjeuner. Il est rappelé aux accompagnants de prévoir une tenue correcte même pour la nuit.

## HORAIRES DE VISITES 11<sup>H</sup> À 20<sup>H</sup>

AU RDC, DANS L'ATRIUM, VOUS TROUVEREZ UN KIOSQUE À JOURNAUX OÙ VOUS POURREZ ÉGALEMENT VOUS PROCURER DES BOISSONS CHAUDES OU FRAICHES AINSI QUE DES REPAS RAPIDES.

## Votre suivi médical pendant le séjour

Chaque jour, la sage-femme de service, aidée d'une auxiliaire puéricultrice vous prodiguera les soins et les conseils nécessaires.

Les médecins gynéco-obstétriciens assurent une visite.

## Le Suivi de votre bébé

Tous les matins, vous participerez activement au bain de votre bébé dans votre chambre ou dans la nursery du service où des auxiliaires puéricultrices pourront vous donner les conseils nécessaires. C'est l'heure de la journée où l'enfant est pesé.

Votre enfant sera vu au moins deux fois par un pédiatre (plus si nécessaire) au cours de votre séjour. C'est le pédiatre qui établira le certificat de santé des 8 premiers jours qui sera adressé ensuite à la PMI (protection maternelle et infantile).

## L'hospitalisation en néonatalogie

Dans le cas où son état de santé le nécessiterait, votre enfant sera hospitalisé dans le service de néonatalogie. Un petit livret d'information vous sera alors remis par ce service pour vous renseigner sur son fonctionnement et les formalités utiles.

Dans le cas où l'état de santé de votre enfant ne nécessite pas une hospitalisation en néonatalogie, mais néanmoins une surveillance un peu plus rapprochée qu'en maternité, vous pourrez alors bénéficier d'une hospitalisation en « **chambre kangourou** ». Votre enfant sera pris en charge par une puéricultrice du service de néonatalogie mais restera avec vous dans votre chambre, il sera vu en visite par le pédiatre 2 fois par jour.







# DÉMARCHE ADMINISTRATIVE PENDANT VOTRE SÉJOUR : LA DÉCLARATION DE NAISSANCE

## Où effectuer la déclaration ?

**Au bureau d'état civil dans le pôle mère-enfant** selon les plages de permanence qui vous seront communiquées par le service.

*Lundi 8h/11h45 13h30/17h - Mercredi et vendredi 8h/11h45*

ou **à la mairie du lieu de naissance :**

Mairie de Castres, Service État Civil naissances  
1 Chemin de la poudrerie (ancien CM15) 81100 CASTRES  
Heures d'ouverture :

*Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h - Le samedi matin de 8h à 12h.*

## Quand effectuer la déclaration ?

La déclaration doit être faite dans les 5 jours qui suivent le jour de la naissance.

Si le dernier jour est un dimanche, un jour férié ou chômé, le délai est prolongé jusqu'au premier jour ouvrable suivant.

## Quels documents sont nécessaires ?

- Certificat de naissance délivré par la maternité
- Livret de famille si vous en possédez un
- Pièces d'identité des parents, et du déclarant (lorsque le déclarant est un tiers)
- Reconnaissance anticipée si vous en avez établi une.
- un justificatif de domicile de moins de 3 mois pour les couples non mariés

## Les étapes

**① Se présenter au bureau des admissions du Pôle mère-enfant muni de :**

- ➔ La carte vitale,
- ➔ La carte de Mutuelle,  
Afin de récupérer le certificat de naissance.

**② Se rendre au service de l'Etat Civil (Mairie ou Bureau Etat Civil de l'hôpital)**

**③ Au retour s'arrêter au bureau des admissions du pôle** pour leur remettre une fiche d'état civil et l'attestation de déclaration de naissance tamponnée par le service de l'état civil.



## VOTRE DÉPART

La sortie se décide lors de la visite du médecin obstétricien et du pédiatre, et après un examen effectué par la sage-femme.

### **Les sorties se font avant 16<sup>h</sup>.**

Avant votre départ, il vous sera remis le carnet de santé du bébé ainsi que les ordonnances nécessaires pour les traitements à poursuivre à votre retour au domicile.

Il vous sera demandé de passer au bureau des admissions dans le hall central avant de quitter l'établissement.



# Programme d'Accompagnement au Retour à Domicile

Lors de votre séjour en maternité,  
vous rencontrerez une conseillère de la CPAM qui vous mettra en lien  
avec une sage-femme libérale si nécessaire, dans le cadre du PRADO  
(Programme d'Accompagnement au Retour à Domicile)

En l'absence de contre-indications, une sortie précoce peut-être organisée en amont  
avec votre sage-femme libérale, après validation par l'obstétricien  
et le pédiatre après la naissance



Centre Hospitalier InterCommunal  
Castres - Mazamet  
Hôpital du Pays d'Autan  
6 Avenue de la Montagne Noire - BP 30417  
81108 CASTRES Cedex  
Tél : 05 63 71 63 71

**Service  
de Gynécologie  
Obstétrique**

RENDEZ-VOUS de Madame : .....

Téléphone : .....

D. G. : .....

.....

	DATE	HEURE	CONSULTANT
DOSSIER MEDICAL + CONSULTATION			
ENTRETIEN DU 4 <sup>EME</sup> MOIS			
CONSULTATIONS D'OBSTETRIQUE			
ECHOGRAPHIES			
12 S.A.			
22 S.A.			
32 S.A.			
CONSULTATION ANESTHESISTE ENTRE LE 7 <sup>EME</sup> ET LE 8 <sup>EME</sup> MOIS TÉL. : 05.63.71.64.68			
DIVERS			

**En consultation publique**, veuillez vous présenter au bureau Des admissions du pôle avec vos cartes d'assuré social, de CMU, de mutuelle.  
**En consultation privée**, veuillez vous présenter directement au secrétariat des consultations de gynécologie obstétrique  
**Pour une urgence obstétricale** : appeler la sage-femme au 05 63 71 62 22

---

**EN CAS D'URGENCE**

**24h / 24h**

**05.63.71.62.22**

---

**UNE SAGE-FEMME  
VOUS RENSEIGNERA  
ET POURRA VOUS RECEVOIR  
DE JOUR COMME DE NUIT  
DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉES**



**CENTRE HOSPITALIER  
INTERCOMMUNAL  
CASTRES-MAZAMET**

Version Février 2020



HÔPITAL SOURIRE

Offrir le sourire au cœur de l'hôpital



Créée en 1995, l'association Hôpital Sourire a un but exclusif d'assistance, de bienfaisance et d'aide aux enfants malades et mamans accueillis à la Maternité au CHU de Toulouse et en Région, dans les hôpitaux d'Albi, Castres, Cahors et Muret. En 2010, l'association a étendu son action aux personnes âgées.

Parce que la maladie représente des moments difficiles pour chacun, Hôpital Sourire agit pour rendre un peu plus supportable l'hospitalisation, rompre l'isolement, apporter le bien-être et favoriser le lien humain, culturel et social.

L'association finance ainsi de nombreux projets de vie à l'hôpital : décorations, animations, spectacles, jeux, jouets, livres et guides, équipements de confort, matériel audio et vidéo, supports de communication, trousseau pour les bébés nés sous X à la Maternité, médiation animale (interaction entre le patient et l'animal) et intervenant musicaux dans un but thérapeutique...

#### CONTACTS :

Association Hôpital Sourire  
13 place Soult • 81100 CASTRES  
[www.hopitalsourire.com](http://www.hopitalsourire.com)

Livret d'informations réalisé avec l'aide de l'Association HOPITAL SOURIRE  
et avec le soutien de la BANQUE POPULAIRE OCCITANE et de l'ACB.



HÔPITAL SOURIRE



Avec l'acb  
notre banque est différente

Conception, illustrations et réalisation : Service Pédiatrie-Néonatalogie de l'Hôpital du Pays d'Autan



CENTRE HOSPITALIER  
INTERCOMMUNAL  
CASTRES-MAZAMET



**CENTRE HOSPITALIER  
INTERCOMMUNAL**  
CASTRES-MAZAMET